

**Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne
Mercredi 22 mai 2013**

Présents : Voir en annexe 1 la liste des présents.

Absents excusés : M. le Recteur, Mme BISOT Elisabeth, DASEN du Doubs, Mme RONZI Béatrice représentant la ville de Besançon, M. BOIS Christophe, Proviseur du LP Le Corbusier, Mme DELILLE Sémia, CPE au LP Luxembourg. Mme TANGUY, Directrice de la scène nationale de Besançon, est représentée par Mme SENELET.

Ordre du jour :

Rectorat

Délégué Académique à
la Vie Lycéenne

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Approbation du PV de la dernière séance
- Bilan des rencontres européennes à Strasbourg les 20, 21 et 22 mars 2013
- Point d'étape sur les travaux des groupes définis lors de la réunion du 6 mars
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

- **Ouverture du CAVL par Monsieur Neves qui excuse l'absence de Monsieur le Recteur**

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone

03 81 65 74 06

Fax

03 81 65 74 07

Mél.

Christine.monnin

@ac-besancon.fr

- **Approbation du PV de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

- **Bilan des rencontres européennes à Strasbourg les 20, 21 et 22 mars 2013**

Les lycéens européens présents lors de ces rencontres ont travaillé sur trois thèmes et formulé des propositions qui seront communiquées aux députés européens.

- ❖ **Etre citoyen à l'heure du développement durable**
propositions présentées par Mme Monnin :
 - Sensibiliser et informer les citoyens (campagnes, spots télé, à l'école, étiquetage et labellisation des produits)
 - Lutter contre le gaspillage de l'eau (instaurer une taxe, mettre une norme sur les installations sanitaires, mettre en place deux circuits d'eau : potable et non potable)
 - Soutenir l'agriculture biologique
- ❖ **La mobilité en Europe**
propositions présentées par Sara Mouradi :
 - Mieux informer les élèves des dispositifs existants (par des adultes référents, des clubs, des forums, des réseaux d'élèves « témoins »...)
 - Simplifier les formalités administratives
 - Instaurer une mobilité individuelle obligatoire au cours de la scolarité
 - Revoir la méthodologie d'apprentissage des langues
 - Créer des événements culturels pour susciter l'envie

Plusieurs membres adultes commentent ces propositions.

M. Sénéchal, référent culture dans son établissement, précise qu'il n'y a pas de volet international dans ses missions et émet l'idée d'un rapprochement avec les IA-IPR de



langues.

M. Neves propose un référent « mobilité internationale » et rappelle que le DAREIC (Délégué Académique aux relations Européennes, Internationales et à la Coopération) joue un rôle important dans ce domaine. Il rappelle également que les fonds européens consacrés à la mobilité sont loin d'être utilisés en totalité pour la France.

Mme Migneret-Simon cite l'exemple d'un professeur d'anglais (en IUT) qui sensibilise ses étudiants en faisant témoigner ceux qui sont partis à l'étranger.

❖ **La citoyenneté européenne**

propositions présentées par Mouna Fares :

- Mieux connaître les institutions européennes (cours d'éducation civique européenne, agir sur la formation des enseignants...)
- Maîtriser au moins une langue en plus de sa langue maternelle
- Créer un Conseil Européen de la Vie Lycéenne
- Instaurer le vote obligatoire aux élections européennes
- Mettre plus d'histoire commune des pays européens dans les programmes
- Inciter les jeunes européens à se déplacer dans l'UE afin de renforcer le sentiment d'être citoyen européen
- Ne pas se contenter d'une Europe économique mais plus humaniste

Il est fait mention du débat autour de l'enseignement des langues en France.

En ce qui concerne la création d'un conseil européen de la vie lycéenne, M. Neves s'inquiète du fait qu'un seul élève porterait le poids d'un pays et devant la remarque de Sara qui dit que les députés européens le font bien, il ajoute qu'ils se réunissent de façon très régulière.

Mme Bidot rappelle le débat actuel sur l'enseignement de cours en anglais à l'université ; elle évoque également l'existence du « globish » (global english), langue qui permet de se comprendre.

Tout le monde s'accorde à dire que l'important est de communiquer, donc d'oser parler.

Joachim Taïeb et Flavien Nannini concluent sur ce chapitre en témoignant que ces rencontres furent humainement très enrichissantes et permirent de découvrir d'autres systèmes éducatifs.

➤ **Point d'étape sur les travaux des groupes définis lors de la réunion du 6 mars**

❖ **L'égalité filles – garçons :**

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Académie, la Préfecture et le Conseil Régional, un concours sera organisé à la rentrée prochaine, qui récompensera les meilleurs projets initiés dans les établissements scolaires franc-comtois lors d'une semaine de sensibilisation en mars ou avril. Le support pour concourir serait la photographie, les supports audio-visuels étant beaucoup plus difficiles à présenter. La remise des prix pourrait avoir lieu au FRAC, à la cité des arts de Besançon, lors d'une journée au cours de laquelle seraient présentés tous les projets.

M. Neves précise que la Région met à disposition des ressources humaines et financières et que les collèges, les lycées privés et les lycées agricoles pourront participer à ce concours.

Mme Dienne rappelle qu'une sensibilisation des élèves est organisée au niveau académique, qui va au-delà de l'éducation à la sexualité. Des intervenants sont formés et un comité de pilotage académique est constitué.

❖ **Le rôle du vice-président de CVL :**

La création d'un guide pratique à l'attention des vice-présidents a été décidée en janvier lors du séminaire de vie lycéenne à Mouthe auquel ont participé un grand nombre de vice-présidents des CVL de l'académie aux côtés des élus CAVL.

Ce guide est en cours d'élaboration et sera donné à tous les vice-présidents qui seront élus à la rentrée prochaine.

Christelle Moussa présente le plan de ce guide :

I. Le rôle du vice- président et son lieu d'exercice

II. Le fonctionnement du lycée

III. Outils et ressources

1. Comment organiser et animer une réunion, faire des invitations, réserver les salles...
2. Comment gérer un projet



3/4

3. Comment trouver des budgets+ budget de l'EPL
 4. Comment organiser l'année (calendrier des activités, réunions, projets,
 5. Comment organiser l'espace propre au CVL
 6. Comment garder une trace (compte-rendu...)
 7. Comment communiquer au sein de l'établissement
 8. Comment prendre la parole en Conseil d'Administration et dans les autres instances
 9. Comment gérer une équipe
 10. Exemples des projets des CVL
- IV. Annexes circulaires Vie lycéenne, MDL

M. Neves ajoute que le rôle du vice-président de CVL est un sujet qui a largement été abordé à Paris, lors de la réunion des DAVL. Il est important de faciliter sa prise de fonction.

Mme Bidot suggère qu'un lien soit fait avec la Maison Des Lycéens. Un chapitre y sera consacré.

❖ **La Maison Des Lycéens :**

Comment inciter les élèves et les établissements à s'engager dans la création d'une MDL ?

Une réponse est proposée en trois mots : adhésion, rassemblement, élaboration, et déclinée en diverses actions possibles : création d'affiches, de supports audiovisuels (clip avec le soutien du CRDP ?), interventions dans les lycées pour sensibiliser et accompagner, forums... Il est nécessaire de beaucoup communiquer sur le sujet et de profiter des expériences de MDL qui marchent.

Monsieur Baretje remercie Joachim Taïeb pour la qualité de sa restitution de l'atelier du matin.

Madame Courbet, agent comptable au lycée Georges Colomb, apporte son aide sur les statuts, les contraintes, les risques et responsabilités de chacun. Il faudra faire face à la réticence des adultes, aux freins concernant l'utilisation des fonds...

❖ **La communication au sein de la vie lycéenne :**

Le développement de la communication interne permet de transmettre des compte-rendus, demander et faire circuler des informations. Il existe des outils collaboratifs qui permettent d'être efficace.

Il en est de même pour la communication externe.

Il a été créé pour chaque élu du CAVL, titulaires et suppléants, une adresse mail académique.

Monsieur Neves informe le CAVL qu'il existe maintenant une page facebook, créée au niveau national pour la vie lycéenne et qu'il semble inévitable que le CAVL de Besançon crée sa propre page. Cette page pourra être un support à la consultation sur l'acte II de la vie lycéenne. Mme Caroline Touquet, référente vie lycéenne et membre du CLEMI, se charge de la mise en œuvre de cette page

➤ **Questions diverses**

M. Neves présente un bilan de la **réunion des Délégués Académiques à la Vie Lycéenne (DAVL)** qui s'est tenue le 13 mai à Paris :

La vie lycéenne figure dans les priorités de l'agenda de la refondation.

Les associations lycéennes manifestent au niveau national une envie forte de s'exprimer sur leur participation à la vie des établissements.

Le rapport de la mission sur l'enseignement de la morale laïque constate que la vie scolaire participe insuffisamment à l'apprentissage des valeurs comme à la pratique de la citoyenneté.

Il est donc nécessaire que les instances lycéennes soient mieux connues et valorisées au sein des établissements.

Les « rendez-vous de la vie lycéenne » vont permettre la consultation des élèves, des acteurs des établissements et des parents afin de faire un état des lieux et de définir « l'acte 2 de la vie lycéenne ».

Une commission d'auditions est installée ; elle est composée de :

- Présidente : Anne-Lise Dufour-Tonini (Députée)
- Rapporteur : Christine Borredon (Proviseure)
- Claude Bisson-Vaivre (Doyen IGEN-EVS)
- Monique Sassier (Médiatrice de l'éducation nationale)

- Souad Ayada (IGEN de Philosophie)

Le rapport de cette commission sera remis aux 2 ministres pour la rentrée de septembre 2013 afin de nourrir les rendez-vous citoyens dans les académies.

Les rendez-vous citoyens dans l'académie de Besançon :

Des journées citoyennes seront organisées dans les établissements (7ème semaine de la rentrée 2013) pour permettre de débattre avec les élèves sur leur rôle dans la vie des établissements et présenter les instances de vie lycéenne à tous les élèves.



4/4

Un questionnaire sera mis en ligne pour les élèves.

Une journée inter-académique (Besançon - Strasbourg) sur le thème de « la refondation de la vie lycéenne » pourrait être organisée si les deux recteurs concernés valident le projet. A cette occasion, Madame Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, pourrait être invitée.

Une rencontre entre les fédérations de parents et les acteurs des établissements sera proposée.

L'ordre du jour étant terminé, M. Neves conclut ce CAVL en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Christine MONNIN